

Le 25 août 2025

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **vingt-cinquième jour du mois d'août de l'an deux mille VINGT-CINQ.**

SONT PRÉSENTS : Mesdames Constance Ramacieri et Johanne Fradette ainsi que Messieurs William Marsden, Andrew Phaneuf et Paul-Conrad Carignan.

EST ABSENT : Monsieur Brian Wharry.

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Pierre Martineau, maire.

La directrice-générale et greffière-trésorière par intérim Madame Nancy Vanasse, est également présent conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

1. Ouverture de la séance

Le maire, Pierre Martineau, procède à l'ouverture de la séance, il est 13h12.

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation au moins deux jours avant la tenue de la séance conformément à l'article 156 du Code municipal.

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil et aux citoyens que les délibérations et la période de questions, durant cette séance, porteront exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour, le tout conformément à l'article 153 du Code Municipal.

25-08-053

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Constance Ramacieri
Appuyé par Johanne Fradette
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

25-08-054

3. Avis de motion pour le règlement no. 487-2025 concernant le plan d'urbanisme et le plan particulier d'urbanisme

La conseillère Johanne Fradette donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le règlement d'urbanisme portant le numéro suivant sera présenté pour adoption :

- No. 487-2025 « Règlement de Plan d'urbanisme »

Ce règlement aura pour objet d'adopter le nouveau règlement d'urbanisme pour l'ensemble du territoire.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

4. Période de questions de l'assistance

25-08

5. Levée de la séance

La levée de la séance est proposée par la conseillère Johanne Fradette, il est 13h58.

Pierre Martineau
Maire

Nancy Vanasse
Directrice-générale et
greffière- trésorière par
intérim